



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal se réunira en séance ordinaire le :

JEUDI 17 FEVRIER 2022

**A 20 H 00 AU CENTRE CULTUREL
RUE JEAN-BAPTISTE CLEMENT**

ORDRE DU JOUR

Présentation du Conseil municipal des Enfants

1. Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 16 décembre 2021.
2. Installation d'un conseiller municipal.
3. Modification des représentants au sein des syndicats et des commissions communales.
4. Charte documentaire de la bibliothèque municipale.
5. Signature du contrat de relance du logement (CRL) entre la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée, l'Etat et la commune de Bouffémont.
6. Redevances d'occupation privative du domaine public et frais d'interventions d'office pour le compte de tiers défallants ou réparation des dégâts au domaine communal.
7. Fixation de la redevance d'occupation du domaine public pour la brocante communale.
8. Débat d'orientation budgétaire.
9. Débat sur la politique de protection sociale de la commune de Bouffémont.
10. Prolongation de la convention relative au remboursement des honoraires des médecins de la commission de réforme et du comité médical interdépartemental et des expertises médicales.
11. Mise à jour du tableau des effectifs.
12. Avis de la ville de Bouffémont dans le cadre de l'enquête publique de révision du plan de prévention du bruit dans l'environnement de l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle.
13. Décisions du Maire.
14. Questions diverses.

Le 10 février 2022

Le Maire,
Michel LACOUX

